

DE REUNION

L'an deux mil vingt, le vendredi six novembre, à 18h30, le Conseil municipal de la Commune de BONNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes (état d'urgence sanitaire confinement COVID 19), sous la présidence de Monsieur BEGUERIE Stéphane, Maire.

Date de la convocation : 03 novembre 2020

Présents : Mesdames LALANCE Ghislaine, GEORGES Claire, ADAMY Sandy, NYZAM Fabienne, Messieurs CHATENET Fabrice, CHLASTA Patrick, VALOIS Pierre, AUTHIER Adrien.

Excusés : ROUSSILLON Nicolas, DE GUILLEBON Olivier.

Absent : néant.

Monsieur CHLASTA Patrick s'est proposé pour assurer le secrétariat de la séance.

Lecture du compte rendu de la dernière réunion de conseil.

Bar/restaurant 'l'Atelier Sud » : l'arrêté attribuant la subvention de la Région Nouvelle Aquitaine pour un montant de 17 064.85 € représentant 40% des dépenses éligibles plafonnées à 42 662 € est arrivé fin octobre. Le dossier de dépôt de la demande du solde est en cours de préparation (attestation du Trésorier) avant d'être déposé sur le site de la Région Nouvelle Aquitaine.

La France étant de nouveau confinée (suite à l'évolution de l'épidémie du COVID 19) depuis le 30 octobre entraînant la fermeture des Bar/Restaurant pour au moins un mois, **le conseil municipal décide à l'unanimité de ses membres de réduire de moitié le loyer du mois de novembre du Bar/Restaurant l'Atelier Sud** ».

Aménagement du Bourg : les travaux de remplacement de la conduite d'eau sont en cours. L'appel d'offre sur « l'aménagement de sécurité de la RD17, RD 139 et de la rue du Château tranche 3 et 4 » a été déposé le 19 octobre 2020 pour une remise des offres au 17 novembre 2020. L'ouverture des plis est programmée pour le vendredi 20 novembre à 14h30 à la Mairie.

Syndicat Mixte de la Fourrière :

Monsieur le Maire fait savoir qu'à ce jour 362 sur 366 communes de la Charente sont adhérentes au Syndicat Mixte de la Fourrière. Les communes de Vindelle, Turgon et Chabrac ont demandé leur adhésion au syndicat.

Décision : accord à l'unanimité pour accepter ces nouvelles adhésions.

La campagne de piégeage et de stérilisation avec retour sur site des chats errants, a été repoussée au 7 décembre et va durer une semaine.

Colis des aîné(e)s :

Du fait du confinement et surtout de l'épidémie de COVID 19, le repas des aînés de fin d'année est annulé.

Madame Ghislaine LALANCE présente deux colis possibles proposés par l'entreprise « Les Fermiers Gastronomes » de Saint Romain (25 euros pour un couple, 15 euros pour une personne seule) coût total environ 2155 euros. Une carte avec un mot du Maire et du Conseil Municipal sera jointe aux colis distribués par les membres du Conseil Municipal.

Une cérémonie de vœux à l'ensemble de la population sera organisée en Janvier en fonction de la situation sanitaire.

Comme les années passées, des places de cinéma seront offertes aux enfants de 4 à 16 ans au cinéma de Saint Aulaye.

Décision : accord à l'unanimité du conseil.

Travaux :

Eglise : L'entreprise BODET, lors de la visite de maintenance périodique de l'installation campanaire a constaté que la foudre avait impacté plusieurs fois notre installation et que les fusibles de protection du parafoudre étaient défectueux.

L'entreprise se propose de les remplacer, d'installer un compteur de coup de foudre sur le conducteur de foudre actuellement en place, une affiche signalétique des risques de foudre et un regard en fonte au pied du conducteur de foudre pour un montant de 867.30 euros HT.

Décision : accord du conseil municipal à l'unanimité.

Abattage d'arbres dangereux sur le domaine communal à Tramonac :

Présentation de deux devis pour l'abattage par démontage de 5 frênes et d'un très gros chêne. L'écart des prix est justifié par la différence de méthodes des deux entreprises.

Monsieur le Maire propose de retenir le devis de l'entreprise la moins-disante.

Décision : accord du conseil pour sélectionner l'entreprise FOUGERON ELAGAGE pour un montant de 3600 euros HT.

Un virement de crédit du compte « dépenses imprévues » vers le compte « entretien voirie » est aussi décidé.

Il est évoqué le problème des camions de fort tonnage qui circulent sur les routes de la plaine et principalement sur les routes communales. Monsieur le Maire va régler le problème avec les entreprises concernées.

Travaux de voirie en maîtrise d'ouvrage avec la CdC Lavalette Tude Dronne programme 2021 :

Monsieur CHATENET Fabrice, responsable de la voirie propose :

- Une partie village de Fontaubier (assiette du chemin)
- Carrefour Fontaubier au Guillon
- Une partie en montant au village du Pible
- Village de la Grave vers départementale (buse fendue qui traverse la route)
- Village de l'Ecurie (grande descente + traversée du village)
- Du village de Charrerie à la limite de Saint Antoine
- La Gauterie refaire bourrelet du chemin qui descend et deuxième côté du chemin
- Le Breuil (en partie).

Décision : accord du conseil pour faire chiffrer ces propositions.

Projet de circuit Harrison Barker (de Coutras à Aubeterre en passant par Bonnes) : Chemin passant du lieu-dit la croix jusqu'au village du Boisselier, projet d'installer une barrière avec système de fermeture automatique. Les frais seront partagés entre la commune de Bonnes et la CdC Lavalette Tude Dronne. Voir avec Monsieur DUPUY de Saint Romain qui a fait une installation similaire. **Devis à proposer.**

Aménagement du nouveau cimetière : Claire GEORGES présente deux projets et ouvre une discussion riche et constructive qui aboutit à une synthèse des deux idées initiales.

- Dispersion des cendres arbre + puits ou rivière de Galets : choix de la rivière de galets.
- Plaques ou étiquettes pour l'inscription des noms : à définir

Un nouveau projet sera présenté au prochain conseil

Intervention de Patrick Chlasta :

« Rappel d'un courrier adressé aux membres du conseil municipal mais pas encore traité du fait des ordres du jour très copieux. La finalité de ces propositions se retrouvent dans " la volonté de ne pas apporter de réponses toutes faites mais bien d'imaginer des cadres de réflexions ouverts, pluralistes qui permettront de déboucher sur des actions partagées et soutenus par le plus grand nombre".

En plus court : " mettre de la conscience dans le quotidien ! "

Les propositions :

a) l'enfance et la jeunesse

20% de la population de Bonnes a moins de 18 ans.

Faire le pari de l'investissement dans l'avenir en :

- Prenant en compte les propositions des enfants et des jeunes (création d'espaces d'expression,). **Décision : création d'un sondage/questionnaire qui sera adressé aux enfants et jeunes de la commune en décembre.**
- Associant les habitants à une réflexion sur l'Education (comité local pour l'Education). **Idée non traitée, à voir prochainement.**
- Favorisant l'accès des enfants et des jeunes aux espaces éducatifs. La question de la mobilité est posée.

b) les séniors :

14% de la population de Bonnes a plus de 75 ans.

- Favoriser l'accès à Internet : contacter des structures compétentes dans ce domaine, et, aussi, faisabilité d'une aide dans un espace communal, sans empiéter sur le temps de travail de la secrétaire. **Adopté.**
- Favoriser les déplacements : l'entraide existe déjà, faire connaître le dispositif MOSC. **Adopté.**

c) la vie sociale :

- Solliciter l'avis de la population en amont de projets : **déjà réalisée.**
- Créer des permanences (maire et/ou adjoints) le samedi matin : **non retenu**, maintien de l'existant (prise de rendez-vous).
- Proposer des repas de voisins dans le bourg et dans les villages. **Idée retenue** dans le cadre de "la fête des voisins", fête nationale.
- Provoquer la rencontre des associations de Bonnes pour :
 - harmoniser les calendriers annuels d'activités,
 - proposer des actions communes (fête du village ..),

- s'associer pour animer la Fête de la Musique et en faire donc un événement communal. Réunion d'organisation à proposer aux associations, aux commerçants et aux personnes de Bonnes qui seraient intéressées. **Adopté.**

d) le tourisme :

Valoriser notre patrimoine et attirer touristes et charentais en :

- proposant des parcours "découverte" dans le bourg et dans les villages : **adopté.**
- plaçant des plaques commémoratives sur des bâtiments historiques : **adopté.**
- plaçant des bancs en des lieux de contemplation : **adopté.**
- poussant plus loin encore l'aspect " village d'artistes" : **adopté en partenariat avec**

"les Arts au Jardin".

e) l'environnement :

Globalement " intégrer l'écologie et le développement durable dans toutes les politiques" (directeur régional de l'ADEME).

Anticiper sur les nécessaires changements à venir.

f) l'information :

Stage à prévoir avec Josie (correspondante de presse) pour apprendre la rédaction d'un article. Créer un outil de communication (Panneau Pocket) permettant d'envoyer des informations à l'ensemble de la population par le biais des smartphones, tablettes ou PC. Stéphane interrogera le maire de Rioux-Martin sur la faisabilité de l'installation. **Adopté.**

g) la Laïcité :

Proposition de planter un arbre de la Laïcité le 9 décembre (journée nationale) : **accord mais pour 2021.**

h) les forêts :

Le projet d'aménagement de l'ancien terrain de foot pourrait permettre la plantation d'une forêt gourmande. Projet à imaginer sur du long terme : **accord pour prendre contact avec le CAUE et l'ATD 16.**

i) Les débats citoyens :

Organisation de débats-citoyens respectueux de la parole de chacun autour de sujets sensibles, exemple : la situation de l'agriculture, la laïcité, la chasse, la continuité écologique de la rivière... **Adopté.**

j) organisation :

- Représentation de la commune de Bonnes au sein de la commission "Culture" de la CdC (Patrick)
- Création d'une commission " Culture / Education / Animation" au sein du conseil municipal actée avec les candidatures de Claire, Ghislaine et Patrick. **Adopté.**

Séance levée 21 h 30

